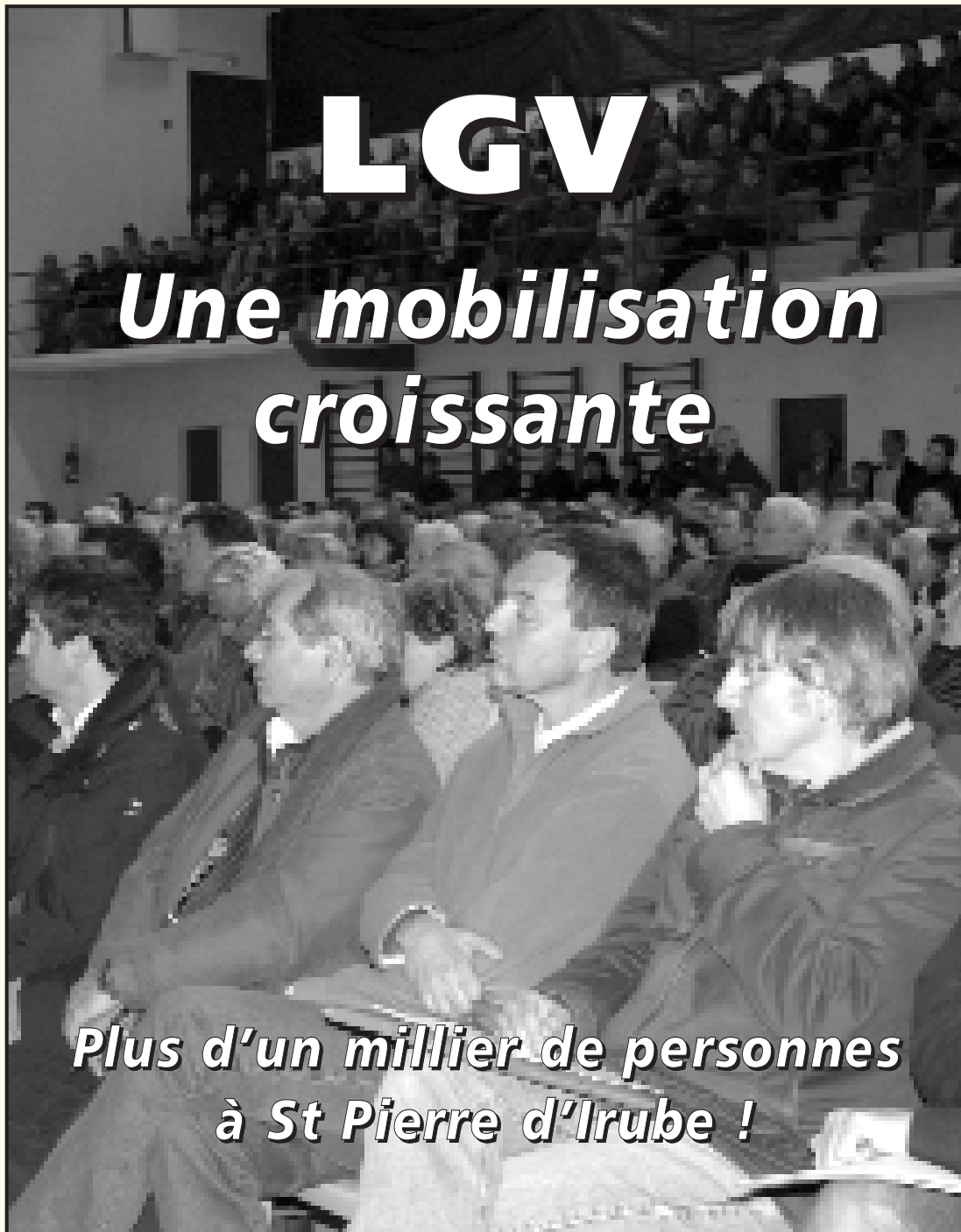


LGV

Une mobilisation croissante



Plus d'un millier de personnes à St Pierre d'Irube !

LGV : le feu aux poudres

Salle comble à Urrugne (plus de 160 personnes), 80 personnes à Ascain, 150 personnes à Arbonne, 250 à St Martin de Seignanx pour des comptes-rendus des maires. Et enfin à l'appel conjoint des maires de la communauté de communes Nive-Adour et du CADE (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement), plus de 1 000 personnes au mur à gauche de St Pierre d'Irube.

Voir article page 7

2. Infos en Vrac

3. Ex-Fertiladour : un arrière goût de Tchernobyl...

4. Brèves Sociales

5. Il était une fois... la Fée Electricité

6. LGV : une mobilisation croissante !

7. LGV : pour qui roule *Sud-Ouest* ?

8. Euskal Herriko Laborantza Ganbara a gagné !

9. L'« évolution durable »

10. La Page d'ATTAC

11. L'Association Sorsoube - Northon

12. Cultures : « La Vague » de Dennis Gansel

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 132
MAI / JUIN 2009

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...

Marne : plainte de Borloo après l'enfouissement sauvage de déchets radioactifs

Le ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo a annoncé son intention de déposer plainte contre X après la découverte de déchets radioactifs enfouis dans un étang à Pargny-sur-Saulx (Marne). Faisant part de sa « stupéfaction », M. Borloo réclame que « toute la lumière soit faite sur cette affaire ».

Cette « anomalie radiologique » a été détectée le 8 avril dernier par les services de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). Ils avaient été alertés par un ancien employé de l'usine Orflam-Plast de Pargny-sur-Saulx, signalant que des rebuts de traitement comprenant un matériau naturellement radioactif (le thorium 232) avaient été enfouis au lieu-dit *La Peupleraie*, en dehors du site de l'usine.

« Des contrôles radiologiques positifs alors réalisés ont conduit à la définition d'opérations de mise en sécurité de cette parcelle peu accessible au public », précisent les services de M. Borloo en ajoutant que l'étang de la Grévière a alors lui aussi fait l'objet de contrôles qui se sont également révélés positifs. Le maire de Pargny-sur-Saulx a interdit l'accès à l'étang par arrêté municipal, ainsi que la pratique de la pêche « pour le moment par précaution ».

Les services de M. Borloo précisent que « des investigations plus poussées seront menées sous l'égide des services de l'Etat, notamment pour cartographier de manière précise les anomalies radiologiques et pour statuer sur l'éventuelle contamination des eaux de l'étang, des sédiments et des poissons ».

Ce communiqué tombe à point pour rappeler qu'Ortazar, dans son numéro 80, avait signalé que cette usine, comme Fertilandour au Boucau avait broyé de la monazite, terre rare radioactive. Une étude de l'OPRI montrait alors qu'on obser-

vait 45 décès du cancer du poumon dans un rayon de 5 km autour de l'usine là où les statistiques nationales auraient attendu 1,18 décès. De 5 à 10 km de l'usine on en comptait 92 quand on aurait dû en avoir 1,38. De 10 à 13 km on en observait 83 quand on aurait dû en avoir 1,22. Et de 13 à 16 km on en observait 44 quand on en attendait 0,77. On obtenait aussi des taux de 5 à 10 fois plus élevé de décès par cancer de la vessie. Rassurez vous, au pays du nuage de Tchernobyl qui s'arrête à la frontière, une étude plus poussée a conclu qu'on ne pouvait incriminer la radioactivité de cette usine.

Quand les OGM tombent en panne, la famine guette

En Afrique du Sud, des agriculteurs dans la région de North West, Free State et Mpumalanga ont perdu l'intégralité de leur récolte et des millions de dollars de revenus quand 82 000 hectares de champs plantés avec du maïs OGM sont « tombés en panne » et n'ont pas produit de grains. L'aspect extérieur des plantes est satisfaisant mais elles n'ont presque pas produit d'épis porteurs de grains.

La société Monsanto s'est déclarée prête à compenser les agriculteurs (toutefois pour des sommes bien en-dessous de la valeur de la récolte attendue) et a affirmé qu'il s'agissait « d'une panne survenue lors du processus de fertilisation des semences en laboratoire, affectant trois espèces de maïs GM ». Selon Monsanto, seulement un tiers environ des agriculteurs ayant planté ce type de semences a déclaré n'avoir pas pu produire de récolte.

Ce chiffre est contesté par Marian Mayet, directrice du Africa-centre for biosecurity à Johannesburg qui affirme que –selon leur enquête sur le terrain– certaines exploitations ont souffert des pertes d'exploitation jusqu'à 80 % de leur récolte. Elle a demandé au gouvernement de nommer une commission d'enquête sur la question et d'immédiatement

interdire la culture d'aliments OGM dans le pays, affirmant que c'est la technologie de manipulation génétique pratiquée par Monsanto qui est en elle-même responsable de cette panne des récoltes.

« L'agriculture vivrière qui sert à nourrir les peuples a été placée entre les mains de grandes multinationales, fabriquant des semences en laboratoire et ayant un contrôle total sur les récoltes et les modes d'alimentation. Si demain ces grandes multinationales occupent le marché et en chassent les semences naturelles, la population sera à la merci de ce genre de pannes de laboratoire. La famine aura été fabriquée en éprouvette. Est-ce que nous pouvons nous permettre ce genre de risque ? »

Source :

<http://libertesinternets.wordpress.com/2009/04/02/quand-les-ogm-tombent-en-panne-la-famine-guette/>

Des méga-camions sur les routes françaises : un problème de poids !

Le Secrétaire d'Etat aux Transports Dominique Buissererau, vient d'annoncer l'autorisation des méga-camions (60 tonnes) sur les routes françaises en violation complète des engagements du Grenelle de l'environnement. Réaction de FNE.

La France va autoriser les méga-camions... 25 mètres de long et 60 tonnes, voici le type de camions que le Gouvernement souhaite voir circuler sur nos routes. Non seulement ces Méga-Camions sont dangereux pour la sécurité routière mais sont en plus totalement contradictoires avec la politique affichée lors du Grenelle de l'environnement en matière de transports.

Pour Arnaud Gossement, porte parole de FNE : « Le Gouvernement devait changer de braquet sur les transports... En autorisant les monstres routiers sur les routes, il écrase un peu plus le projet d'une politique soutenable dans ce secteur ».

Première victoire du lobby du bitume

A l'heure actuelle, l'Europe autorise la circulation de camions pesant jusqu'à 40 t. De nombreuses dérogations existent déjà en France pour les 44 t. La bataille se joue ainsi aujourd'hui au niveau européen pour autoriser des camions toujours plus gros, toujours plus longs sans aucun gain ni pour l'environnement ni pour la sécurité.

Céline Mesquida, chargée de mission transports de FNE souligne : « La bataille fait rage depuis plusieurs mois pour empêcher la Commission d'autoriser les méga-camions à circuler en Europe. France Nature Environnement se bat, au niveau européen, avec sa Fédération européenne "Transport and Environment", pour qu'aucune législation européenne n'autorise ces engins. »

FNE est signataire de la plateforme européenne « Non aux Méga-Camions ».

Site : <http://www.nomegatrucks.eu/>
Toujours plus de camions, toujours plus de CO2, toujours moins de ferroviaire ! L'expérimentation annoncée par le Gouvernement est un contre-sens total avec tous les engagements pris lors du Grenelle de l'environnement.

Michel Dubromel, responsable Transports de FNE s'insurge : « De qui se moque-t-on ? Certains professionnels nous font miroiter des gains environnementaux avec ces nouveaux engins. Mais les éventuelles réductions de consommation de carburant, de l'ordre de 20 %, auront une seule et unique conséquence : un transport routier toujours moins cher par rapport aux modes de transport alternatifs comme le rail. Et au final, surtout, toujours plus de camions en circulation, toujours plus d'émissions de CO2 ! »

Site contaminé de l'ex-usine Fertiladour à Boucau, comme un arrière-goût de Tchernobyl

La commémoration du Tchernobyl day, le jeudi 23 avril ne pouvait mieux tomber pour souligner à quel degré de désinformation en matière de nucléaire et de radioactivité est soumise la population française, victime d'une propagande effrénée des médias en totale soumission au lobby du nucléaire.

Toutes proportions gardées le site pollué par la radioactivité, de l'ex-usine Fertiladour, concentre toutes les dérives des services de l'état et la passivité des pouvoirs locaux en ce qui concerne les pollutions industrielles et leurs effets sur les populations, l'environnement et la santé des travailleurs.

Ces quelques hectares de terres radioactives situées à la périphérie de Bayonne suscitent bien des convoitises

La municipalité de Boucau rêve d'y installer un centre commercial, un restaurant chinois, une zone d'activités. D'aucuns penseraient même y installer une crèche. Cela ne paraît pas sérieux, mais la radioactivité semble à leurs yeux dotée de tant de vertus ! La CCIB et la région y verraient bien une possible extension de la zone portuaire, des industries bord à quai.

Qui décrochera le coquetier de ces terres contaminées qui, comme disait le poète, moussent de rayons et encore pour quelques milliards d'années ?

Quand en 1997...

...Le CADE et IDEAL dévoilèrent ce scandale, confirmé par les services de L'ANDRA (Agence Nationale pour les Déchets RadioActifs) qui



La municipalité de Boucau rêve d'y installer un centre commercial, un restaurant chinois, une zone d'activités... etc.

inscrivit Boucau dans son répertoire des sites radioactifs, ces associations demandèrent une enquête épidémiologique à M. le Préfet, afin de répertorier les personnes potentiellement irradiées, tant parmi le personnel de l'usine qu'au sein de la population des riverains, qui respirèrent à plein poumons les poussières radioactives émises dans l'atmosphère pendant 19 ans. Les ouvriers de l'usine ont, pour leur part, travaillé sans aucune autre protection que celle d'un masque en papier; certains sont maintenant décédés, d'autres sont atteints de graves affections pulmonaires.

Nous nous devons de rappeler une nouvelle fois que toutes les consignes édictées par les services de l'état de l'époque, quant au fonctionnement de l'usine et en matière de sécurité ont été ignorées par l'industriel (mesures de protection individuelle et filtration des poussières par l'intermédiaire d'un filtre absolu contrôlé par le CEA).

Tous les documents que nous avons consultés se trouvaient en mairie, à Boucau. Personne ne semble avoir eu la curiosité de les consulter. Comme on pouvait le lire, il y a quelques années, sur le mur d'enceinte de l'aciérie ADA : « Le travail c'est bien, la santé c'est bien aussi ».

Aujourd'hui et en face des projets d'aménagement envisagés, les dernières cartes spectrométriques quant à la radioactivité du site démontrent que les normes actuelles sont largement dépassées soit la valeur limite acceptable de 0.5 microsieverts/h. ; alors on a raclé et « reraclé » les terres contaminées et celles qui l'étaient moins, puis on a tout mélangé et ajouté une bonne couche de cailloux, espérant ainsi faire diminuer la radioactivité résiduelle, c'est la technique dite de la crotte de chat. On est bien évidemment dans le virtuel, les terres restant encore radioactives pendant un certain temps : le thorium 232 a, rappelons le, une demi durée de vie de 14 milliards d'années.

En fonction de cela :

Le CADE et IDEAL considèrent que toute autorisation qui permettrait d'ériger des bâtiments nécessitant des travaux de génie civil sur ce site serait inconcevable.

Ils considèrent également que tous bâtiments pouvant recevoir du public ainsi que toutes les constructions à usage d'habitation ainsi que les activités de loisirs sont à proscrire sur le site.

Une vigilance totale doit être respectée et la mémoire du site maintenue, pour les générations futures. Les associations maintiendront une vigilance de tous les instants en ce qui concerne la traçabilité et l'évacuation et le devenir des terres les plus radioactives encore stockées dans des big bags entreposés dans le hangar de la société Interfertil.

Ces déchets hautement radioactifs doivent aller dans une décharge spécialisée contrôlée par l'Andra.

C'est, à notre connaissance, la seule « solution » qui existe en matière de décontamination radioactive, de par le monde. Une autre solution est celle qui consiste à stocker les déchets radioactifs dans des puits creusés en grande profondeur et appelés « laboratoires » par l'Andra qui est en train de les réaliser dans la petite commune de Bure.

Cette alternative n'est en rien satisfaisante car elle consiste à léguer le problème aux générations futures, qui trouveront bien, elles, LA SOLUTION. Bel aveu d'impuissance de nos spécialistes que le monde entier nous envie.

Affaire à suivre de très près par tous les riverains de l'estuaire de l'Adour.



Par JM. FAYE

Brevés Sociales

Brigade anti-grève

★ Le syndicat SUD-PTT a révélé une pratique nouvelle mais très éclairante à la Poste. Les facteurs de Brive-Ussac (Corrèze) et ceux de Tulle en grève depuis le 20 mars, ont constaté la présence d'une brigade antigrève composée par des postiers venus des Hauts de Seine. La direction de la Poste récidive dans des pratiques suspectes puisque l'entreprise a déjà été condamnée à 3 reprises en l'espace d'un mois pour entrave à l'exercice du droit de grève et au droit syndical. Le dialogue social est de moins en moins bien porté à la direction de la Poste.

DSK a finalement des idées simples

★ « *Le succès de ce G 20, la détermination des chefs d'état et de gouvernement, les décisions qui ont été prises constituent un élément du retour à la confiance, ce qui est décisif pour que l'économie reparte* » a jugé Dominique STRAUSS-KHAN, directeur du Fonds monétaire international. DSK est persuadé que la voie choisie d'injecter plus de 1000 milliards de dollars via le FMI pour lutter contre la crise est la bonne formule. Evo MORALES, président de la Bolivie, lui a répondu à sa manière : « *C'est comme donner de l'argent au loup, ou lui confier la garde du troupeau : le loup ne va pas garder les moutons, il va les dévorer.* »

Et le CAC 40 : 75 milliards d'euros de profits

★ Pour les 35 groupes bénéficiaires en 2008, le total des profits s'élève à 75 milliards d'euros. Un chiffre en baisse par rapport à 2007 (année record avec 101 milliards) mais équivalent à 2005. TOTAL est, bien sûr, en tête de liste avec un bénéfice de 13,9 milliards d'euros. Malgré les incertitudes de

2009, les entreprises concernées, ont fait le choix de verser 34,9 milliards à leurs actionnaires au titre de l'année 2008, soit l'équivalent de 46,6% de leurs bénéfices. Sur ce registre, le groupe le plus généreux avec ses actionnaires est VEOLIA Environnement qui va redistribuer 553 millions d'euros à ses actionnaires. Mais EDF n'est pas mal non plus (rappelons que l'Etat est le premier actionnaire d'EDF) et a redistribué 73 % de ses bénéfices. Mais selon certains économistes, il est habituel de voir le taux de distribution des bénéfices augmenter en période de crise. C'est sans doute cela la moralisation du capitalisme.

Les chiffres de la France d'en bas

★ Le minimum garanti qui sert de référence pour diverses allocations et indemnités sociales est établi à 3,31 euros de l'heure (depuis Juillet 2008). L'Allocation d'Insertion (AI) et l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA) : 10,38 euros par jour. Allocation de solidarité spécifique : 14,74 euros par jour. Allocations familiales : 123,92 euros pour 2 enfants, 282,70 euros pour 3 enfants, 441,48 euros pour 4 enfants. L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est de 652,60 par mois avec possibilité du complément de ressources de 179,31 euros par mois. On n'est plus dans les chiffres du CAC 40 !

Chômage en Pays Basque

★ Le 11 mars 2009, le Journal du Pays Basque rappelait des chiffres pour le moins désastreux. Le chômage de la population active des 27 pays d'Europe se situe autour de 7,6 % et atteint 8,2 % dans la zone euro. L'Espagne est en tête avec 14 % devant la Lettonie avec 12,3 %. Dans tout cela, si on réduit l'étude au Pays Basque (Nord et Sud), nous arrivons à un chiffre de 10,66 %. Ce qui place Euskal

Herria dans les plus mauvais résultats en matière d'emploi. Si dans le Pays Basque Sud, la croissance tient le coup, il n'en est pas de même dans le Pays Basque Nord et le taux de chômage s'en ressent au niveau des Pyrénées Atlantiques par exemple (20 % l'an dernier).

LUR BERRI et la crise

★ Les éleveurs du syndicat agricole ELB ont choisi la coopérative basque pour demander de l'aide. LUR BERRI a fait 1,53 million de bénéfices, mais n'envisage pas de prendre des mesures pour aider les éleveurs à passer la crise. La direction de LUR BERRI déclare vouloir investir ses bénéfices dans la recherche et aurait déclaré que « *les agriculteurs sont déjà assez aidés par secteur* ». Pour Panpi Sainte Marie, membre d'ELB, il y a méconnaissance de la gravité de la situation et cette coopérative agit comme une entreprise capitaliste ordinaire, qui protège seulement ses bénéficiaires.

Aveu de mensonge

★ POLITIS dans son numéro du 19 février 2009, rappelait que Jean François COPE estimait que « *l'on ne fera pas de défense européenne si on ne remplit pas la case OTAN* ». Si tel est le cas, pourquoi avoir farouchement démenti les partisans du NON au TCE quand ils affirmaient que ce traité, comme celui de Lisbonne, nous plaçaient sous la coupe de l'OTAN ? Un déni qui tombe encore ; mais le Jean François n'a honte de rien, en bon politicien qu'il est.

Lutte syndicale au CARREFOUR d'Anglet

★ La CFDT annonce le dépôt d'une plainte collective devant le conseil de Prud'hommes de Bayonne à l'encontre de la grande surface. 126 salariés

seraient concernés par des rémunérations inférieures au SMIC. L'inspection du travail avait mis en évidence ce phénomène par le passé. En fait, il s'agit pour la direction d'un tour de passe passe : 5 % de la rémunération relevant des « *forfaits pause* » sont intégrés dans le temps de travail alors qu'ils devraient être payés en plus. De ce fait, le salaire de base des employés est baissé et certains employés se retrouvent en deçà du SMIC. La CFDT considère que pour certains, le manque à gagner serait de l'ordre de 2 600 euros en 5 ans. L'établissement d'Anglet ne serait pas le seul concerné et en Octobre dernier, l'enseigne avait été condamnée à verser plus de 1 million d'euros d'indemnités pour avoir payé sous le SMIC 429 salariés du Rhône.

La casse des services publics en Pays Basque

★ Après la disparition prévue des tribunaux de St Palais et de Biarritz, est annoncée la suppression probable du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale (TASS) de Bayonne avec transfert de l'activité à Pau. Les premiers touchés par cette mesure seront évidemment les justiciables qui devront se déplacer à plus de 100 Kms pour faire juger leur contentieux (plus de 200 Kms aller-retour). Si on s'en tient à une rentabilité économique, c'est une aberration. Mais la chancellerie paraît inflexible (comme d'habitude) : avec 472 affaires inscrites à Bayonne en 2008, on n'est pas dans le minimum « requis » pour la Garde des Sceaux, soit 550 nouvelles affaires par an. Au final, on risque d'assister à un engorgement tout à fait néfaste, le TASS de Pau devant à l'avenir « récupérer » les dossiers de Bayonne et de Tarbes. Les justiciables n'ont pas le cul sorti des ronces !

Il était une fois, la fée électricité...

Il était une fois, la fée électricité... et la lumière fut. Il suffisait d'appuyer sur le bouton.

La lumière, et à sa suite moult appareils soulagèrent la besogne humaine et lui permirent même d'accroître sa productivité, telle la trapeuse électrique. La liste des appareils générés ne cesse de s'accroître : de la radio à lampe aux multi-médias, du tandem frigo-machine à laver au presse-agrumes et à la machine à pain.

Nous sommes quasiment tous raccordés au réseau et devenus très dépendants. Au cours de la dernière tempête, la coupure de courant entraîna le gâchis dans des congélateurs pleins à craquer, l'hospitalisation de personnes sous oxygène et le beuglement de vaches ne pouvant être traitées en temps et en heure !

Un choix politique français : le nucléaire

Choix qui dure, perdure et se monte plus farouche que jamais. Et pourtant, à l'heure actuelle, il est avéré que le nucléaire est coûteux, polluant, potentiellement très dangereux et, de surcroît, inadapté aux besoins et sans avenir !

Très coûteux, les EPR (3 milliards d'euros hors dépassements) et on ne connaît pas le prix de revient du kWh nucléaire. Il n'est pas répercuté sur le tarif EDF maintenu artificiellement bas, 40 à 50 % de moins que la moyenne européenne. Bruxelles concède encore deux ans à la France pour rattraper le tarif régulé, soit hausser les prix. Polluant d'un bout à l'autre de la filière ainsi qu'à court, moyen et très, très long terme. De l'extraction dans les mines qui laisse des sites déserts, encombrés de déchets toxiques et à l'atmosphère chargée de pollution radioactive... on y meurt aussi, entre autres de cancer du poumon. C'est un commerce ni bio, ni équitable qui se joue avec le Niger... Puis dans les centrales : Tchernobyl, la plus grande catastrophe technologique dont les conséquences sanitaires sont transmises au-delà des frontières et des générations et dont le

nom est passé dans le langage courant pour désigner tel ou tel désastre écologique. Mais aussi, il n'y a pas longtemps, pas très loin, ici même, de nombreux incidents ont filtré au cours des derniers mois, en France, Belgique, Allemagne ou Espagne, des problèmes de rupture de canalisations, de fuites, de rejets mal contrôlés... de quoi se méfier de ses propres salades ! Et au final, pour les déchets, c'est l'enfouissement. Nul ne nie la dangerosité du déchet et des chercheurs américains se triturent actuellement la cervelle pour savoir quel logo mettre sur l'emballage pour alerter sur la dangerosité du contenu dans... 10 000 ans ! D'ici là, est-il crédible d'assurer le site 100 % fiable et le zéro fuite ?

La technologie nucléaire implique aussi des installations fonctionnant 24h sur 24 pour fournir une électricité qui ne se stocke pas et doit donc être consommée ; par contre, lors de pics d'utilisation comme en janvier dernier, il faut importer à prix fort ou remettre en route de vieilles centrales thermiques à faible rendement et forte pollution.

Et pour finir, technologie sans avenir, énergie non renouvelable, car liée à une ressource fossile qui va s'épuiser à moyen terme (+ ou - 30 ans).

Technique dangereuse, moralité(s) douteuse(s), et si la fée s'appelait Carabosse ?

Malgré tout, donc, la France continue à être le pays le plus nucléarisé et nos dirigeants, VRP de haute volée, assurent eux-mêmes la promotion et l'exportation. L'image de marque actuelle est la peu crédible énergie verte ; LA solution au réchauffement climatique. Et aussi la tentante alternative au pétrole avec, en prime, la toute récente voiture électrique qui permet de pérenniser la sacro-sainte voiture individuelle en prenant le relais des agro-

carburants qui commencent à avoir mauvaise presse.

La France surproduit, la France surconsomme, beaucoup plus que ses voisins. L'orientation politique n'est pas sérieusement aux renouvelables et il faudrait plus que des mesurette pour faire baisser la consommation. 60 à 70 % des constructions neuves sont encore équipées de chauffage électrique (interdit au Danemark

depuis 10 ans) et la climatisation a encore de beaux jours devant elle ! Et puis, la France exporte sa production à prix cassés ; par exemple, en Italie qui met fin à un moratoire de 20 ans sur le nucléaire (cf. sourires et poignées de main Sarkozy-Berlusconi). Exportations apportant, en bonus, constructions de lignes à Très Haute Tension et accumulation de déchets supplémentaires.

Prosélytisme oblige, la France exporte aussi sa brillante technologie et vend des réacteurs nucléaires à l'étranger, quitte à prendre à sa charge les surcoûts de chantier et à être peu regardante sur les pays de destination, occultant une possible utilisation militaire.

Difficile d'avoir confiance. Si à Tchernobyl la formule du gouvernement était « nous contrôlons la situation », dans notre pays démocratique la formule est à l'opacité : interdiction d'en parler au Grenelle de l'environnement, résistants au nucléaire traités comme des terroristes et serrés de près par DST et Renseignements Généraux, véto du secret défense... EDF, fournisseur d'électricité pour l'usage civil, emploie en son sein des fonctionnaires de police détachés, en liaison avec le ministère de l'Intérieur ainsi que de nombreux anciens militaires et agents de renseignements à la retraite. EDF se compromet avec des sociétés de surveillance suisse pour surveiller le porte-parole de l'association Sortir du Nucléaire, EDF pirate les ordinateurs de Greenpeace.

A côté de la peu éthique entreprise

nucléaire Areva, d'autres opérateurs privés vont bientôt pouvoir prendre des parts du gâteau et l'on entend parler de Suez et même de Total, toujours compromis, entre autres, en Birmanie.

Et alors, qu'est-ce qu'on peut y faire ?

• **Réduire.** Les efforts à faire sont énormes et le discours parfois culpabilisant. La marge de manœuvre va de l'auto-production à la simple économie, mais elle est aussi réduite dans les milieux à faibles revenus ; c'est d'ailleurs dans le parc locatif, souvent mal isolé, que le chauffage électrique est le plus répandu.

• **Choisir.** Le marché de la production d'électricité est désormais ouvert, mais régulé pour assurer la sécurité de l'approvisionnement. La loi du 21.01.2008 rend désormais possible le retour à EDF après un délai de 6 mois, ce qui permet d'essayer plus sereinement un opérateur privé. Les meilleures notations « vertes » vont actuellement à Enercoop et Gaz et Electricité de Grenoble. Accepter de payer plus cher, ou plutôt de payer au juste prix, est actuellement un acte militant qui permet de développer une production propre : solaire, éolien, petit hydraulique, biogaz... Passer à un fournisseur « éthique » permet aussi d'affirmer un choix politique de consommation.

• **Soutenir.** Le travail associatif, là aussi, se situe sur les plans de l'information, de l'interpellation des politiques, du combat juridique, de la création d'alternatives. Là encore moins qu'ailleurs, il ne peut compter sur l'aide de l'état et une association n'est rien sans adhérents, soutiens, participation aux campagnes, réunions, manifestations.

• **Applaudir,** entre autres, ces mêmes associations et ces salariés d'EDF qui n'ont pas craint de signer un « appel pour une diversification du bouquet électrique français ».

**France Bonillo,
Action Consommation.**



LGV : une mobilisation croissante

En accélérant la manœuvre, RFF (Réseau Ferré de France) et les préfets pensaient passer en force. Les résultats sont étonnants : une très, très grosse mobilisation des opposants !

Le feu aux poudres

Salle comble à Urrugne (plus de 160 personnes), 80 personnes à Ascain, 150 personnes à Arbonne, 250 à St Martin de Seignanx pour des comptes-rendus des maires. Et enfin à l'appel conjoint des maires de la communauté de communes Nive-Adour et du CADE (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement), plus de 1000 personnes au mur à gauche de St Pierre d'Irube.

Une très large unité élus-associations se fait sur les axes : non aux voies nouvelles, oui à l'aménagement des voies existantes. Jamais la mobilisation n'avait atteint un tel degré et il semble que ce ne soit pas terminé, d'autres réunions sont en préparation et des référendums populaires envisagés dans plusieurs communes à l'instar de ce qui s'est déjà fait à Mouguerre et Ustaritz.

Désormais toutes les communes, exceptées Bayonne, Anglet et Biarritz sont dans l'opposition. La création d'une association d'élus contre les voies nouvelles a été annoncée.

Une nouvelle étude

Commandée par les élus des trois communautés de communes traversées, une nouvelle étude répondra dans quatre mois à la nécessaire correction des estimations de marchandi-

ses « surestimées » dans le projet initial et à ses conséquences sur le trafic de trains prévu (surestimé également en conséquence), et en y ajoutant la division par deux au moins des trains de marchandises entraînée par la mise en route prévue en 2020 des trains longs, capables de transporter plus du double de marchandises.

RFF et les préfets le nez dans le guidon

Ils n'entendent rien, ils ne voient rien venir, ils restent sourds au mécontentement. Ils essayent d'aller plus vite encore et le préfet explique aux élus qu'on ne reviendra pas en arrière. Affirmation gravissime dans la bouche d'un représentant de la république qui signifie de la sorte que l'enquête d'utilité publique prévue en 2011 est une mascarade. Répondons lui par une citation d'un pro-TGV notoire, M. Lamassourre qui dans une récente interview explique qu'aucune décision n'a été prise excepté celle du débat public et déplore : « *Mais un débat public n'a aucun pouvoir décisionnel* ».

La question des gares

Dans la foulée RFF et les préfets convoquent un comité de pilotage à Bayonne sur la question des gares. On classe quatre possibilités : la solution 4, la gare à Ustaritz, la solution 3, la gare sur le centre de fret à Mouguerre, la solution 2, la gare à Maignon et les solutions 1 et 1bis, la gare là où elle est à Maubec ou au nord de Bayonne. Et surprise ! pour quelle solution se bat le député maire de Bayonne ? Pour la gare là où elle est, sur les voies existantes avec une connexion Sud à Maignon entre les voies nou-



COPPE - <http://ortzadard.com>

velles et les voies existantes et une connexion Nord un peu plus floue (centre de fret ? Plus haut ?). Oui, la dure réalité s'impose. Après avoir envisagé la gare à Ustaritz pendant le débat, les responsables RFF en étaient venus à la solution « *pas de nouvelle gare au Pays Basque* ». Solution sur laquelle nous avons mis en garde depuis 1992 avec ses conséquences : « *traversés et pas desservis* ». Encore aujourd'hui nous continuons à dire qu'une gare nouvelle pour trois allers-retours n'est pas viable (comme le démontrait une étude SNCF). Il semble, qu'avec un léger retard à l'allumage, notre député-maire ait compris, que la nouvelle gare avait du plomb dans l'aile et que, même si elle voyait le jour, elle resterait vulnérable par rapport à celle de San Sébastien (un TGV démarrant de Bayonne n'atteindrait pas sa vitesse de croisière que déjà il devrait ralentir pour s'arrêter à San Sébastien, et, dans le cadre de l'hypothétique eurocité San Sébastien-Bayonne, on aurait tôt fait de trancher : la gare à San Sébastien et l'aéroport à Biarritz). Il prend donc les devants et entend bétonner sa « *gare multimodale* » existante. Dans le même temps, la bataille des gares fait rage aussi à Dax où on envisage 3 options : la gare actuelle rénovée, une gare nouvelle extra muros et une gare remplaçant celle de Dax et de Bayonne à Bénesse Marenne.

Un petit air de n'importe quoi

C'est dans ce contexte tourmenté (auquel on peut ajouter l'effondrement du fret, les difficultés de l'automobile qui constitue à l'heure actuelle 55 % des marchandises transportées à la frontière, les interrogations de la responsable stratégie de RFF sur le point de performance de la vitesse, judicieux selon elle à 220 Km/h maxi, le rapport européen « *Davignon* » extrêmement critique, les rapports de la cour des comptes et du conseil d'analyse économique...) que le journal officiel de l'union européenne en date du premier avril (eh oui !) publie un appel d'offre du GEIE Sud Europe Atlantique Vitoria-Dax pour déterminer la viabilité de l'autoroute ferroviaire. Eh bien, il y a trois ans on nous a vendu une autoroute ferroviaire toute ficelée, on allait voir ce qu'on allait voir et trois ans plus tard il s'agit de savoir si elle est viable. On n'aurait pas mis la charrue avant les bœufs par hasard ? Ainsi coulent les jours dans les couloirs des préfets et de RFF, on y bricole tous les jours... mais sur notre dos.

Victor Pachon

PS : Et pour conclure, une nouvelle savoureuse : le maire d'Orthez, vaillant petit soldat du Conseil Régional où il a voté sans l'ombre d'un remord pour les voies nouvelles, découvre un jour, que de Mont de Marsan à Pau on envisage trois possibilités dont deux éviteraient Orthez, déclassant la ligne en ligne secondaire. Et le vaillant petit soldat de se réveiller d'un coup, créant un collectif exigeant le passage sur les voies existantes et donc par Orthez.

LGV : POUR QUI ROULE SUD-OUEST ?



Plus d'un millier de personnes étaient présentes au mur à gauche de St Pierre d'Irube...

Après la belle réunion organisée à St Pierre d'Irube par les mairies de la Communauté Nive Adour et le CADE, j'ai naïvement pensé que cet événement (rassembler mille personnes ce n'est pas rien !), serait répercuté comme il se doit dans les médias locaux, et en premier chef *Sud-Ouest*...

J'ouvre le journal, je vais directement à la section Pays Basque : rien à la une, ni aux pages généralistes 2 et 3. L'article se trouve page 20, dans la rubrique locale, « bénéfice » d'un petit quart de page, à peine plus que l'article attendant (« Labourdins médaillés au concours de Cambo ») et est accompagné de deux petites photos, une de la salle, l'autre de la tribune dont les occupants sont tout juste reconnaissables.

Autre détail, de taille à mon sens, l'article, au demeurant assez complet dans sa présentation des enjeux de la réunion, indique la présence de 600 personnes ce soir-là. France Bleu, le JPB ont parlé la veille d'un millier, là c'est 600 ! Quatre cents escamotés, sans même le traditionnel « selon la police ». C'est pas du jeu !

Certains articles de la fin de l'année 2008 m'avaient déjà mis la puce à l'oreille, en particulier ceux sur la question du financement de la LGV et les visites du ministre Bussereau. A en croire *Sud-Ouest*, un accord

était en bonne voie.

Le journal titrait le 14/11 : « Rencontre rassurante ». Et quelques jours plus tard : « LGV : Accord en pointillé sur le financement »

On a vu ce qu'il en était de « l'accord en pointillé » : refus unanime du financement du tronçon Bordeaux-Hendaye par toutes les Communautés de Communes du Pays Basque !

Je me suis alors dit que j'allais relire tout ce qu'ils avaient écrit depuis février sur la question. Direction la bibliothèque de Bayonne...

Première constatation : le nombre d'articles à propos de la LGV est important. C'est le signe que le sujet est devenu incontournable. Le temps n'est pourtant pas si loin où *Sud-Ouest* se permettait de parler des réunions d'opposants... 15 jours après. Comme par exemple suite à la première réunion des anti LGV à Ustaritz qui avait réuni près de 500 personnes en mars 2007.

J'ai certes pu relever un grand nombre d'articles, mais presque toujours dans les pages locales, d'une taille dépassant rarement 1/8 de page, avec de petites photos (50 % des cas) ou pas de photo du tout. Le pompon revient au compte-rendu de la réunion organisée par le CADE à St Pée sur Nivelle : article minuscule et photo complètement floue !

Au fil des pages j'ai pu comparer le traitement par *Sud-Ouest* du sujet

de la LGV et de celui de l'aire pour les Gens du Voyage projetée à Brindos. Ce dernier a fait l'objet de pas moins de cinq grands articles (3/4 de page), toujours accompagné d'une photo grand format, voire géante quand M. Colo, maire d'Arcangues a été interviewé. Les quelques dizaines d'habitants d'Arcangues et de Brindos opposés à l'installation de l'aire, et les élus les soutenant, ont eu droit à trois de ces grands articles. Une lutte qui a manifestement inspiré *Sud-Ouest*...

Pour parachever cette petite incursion/excursion dans les archives récentes du journal, il me faut également mentionner l'article qui a suivi la réunion de février entre le Préfet et les élus.

Titre de une du 11/02/09 : « Les élus demandent une LGV enterrée », article en une de la section Pays Basque : « Oui mais enterrée ».

Alors là on hallucine ! *FR3 Eskual Herri* nous avait montré la veille que tous les élus, de la mairesse de St Pée au maire de St Pierre d'Irube, étaient « furieux d'avoir été mis devant le fait accompli ».

Certes, le journaliste de service y fait allusion en fin d'article, démontrant une belle maîtrise de l'euphémisme : « Ils ne cachaient pas leur désapprobation », nous apprend-il. Rien ne permettait ce jour-là de conclure que les élus convoqués

par le Préfet ont dit oui à la LGV, fut-elle enterrée. Le sujet a été évoqué par M. Poulou, qui n'est pas LES élus, que l'on sache. Il se faisait le porte-parole de Mme Alliot-Marie qui s'est récemment affirmée « fermement opposée à la construction de la ligne au Pays Basque ». Au vu des comptes-rendus faits par divers participants à la réunion, l'unanimité s'était faite au contraire pour refuser le financement et émettre des doutes quant à la saturation de la ligne annoncée par RFF. Ils n'ont pas changé d'opinion depuis.

Alors, pour qui roule Sud-Ouest ?

Le conformisme habituel du journal et sa tendance à mal ou à sous traiter les questions où les citoyens s'opposent frontalement aux pouvoirs en place, ne sont pas une surprise. Nos amis de Leia en ont fait plus d'une fois l'expérience dans leur lutte contre la Transnavarraise.

Pour *Sud-Ouest*, il y a des décideurs, élus, institutions etc., et les autres, que l'on traite différemment. *Sud-Ouest* n'est bien sûr pas la Pravda, plutôt « *L'écho des notables* ».

Dans le cas du projet de LGV, dont la construction risque de bouleverser la vie de milliers d'habitants de la région Sud-ouest nous sommes en droit d'exiger du journal du même nom une information faisant la place qui leur revient à ceux qui luttent contre le projet.

Les référendums de Mouguerre et d'Ustaritz en 2008 (85 % de participation, 92 % de non), l'opposition nette de trois communautés de communes sur quatre montre qu'ils sont probablement déjà majoritaires.

A l'heure où l'on nous dit que la presse est en crise et que de nouveaux modes d'information se développent, notamment grâce à Internet, la ligne éditoriale actuelle pourrait décrédibiliser le phare de la presse régionale, bien au-delà de ceux qui s'opposent à la LGV.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara a gagné mais le procès reprendra en appel !

EHLG a gagné son procès et même s'il faudra le rejouer en appel, c'est une importante victoire. C'est pourquoi, tout en appelant à nouveau à la mobilisation pour le nouveau procès, nous publions le communiqué qui martèle les points essentiels.



Michel Berhocoirigoin à la sortie du Palais de Justice

La relaxe est prononcée : Euskal Herriko Laborantza Ganbara sort renforcée et légitimée

C'est une excellente nouvelle ! Euskal Herriko Laborantza Ganbara avait mis en valeur tous les éléments de droit, de légitimité, de contexte pour que sa démarche et le « paquet global » que constituent l'objet, les missions, l'organisation et le nom de l'association ne soient pas remis en cause juridiquement. La relaxe était donc espérée. Elle est prononcée et nous tenons à rendre hommage à l'indépendance des juges.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara sort renforcée de cette épreuve

Depuis sa création, elle a subi des agressions permanentes davantage animées par la volonté de casser une démarche légitime que par des fondements juridiques. C'est ainsi que les pressions exercées à l'encontre des Syndicats des

Nives pour annuler la convention avec Euskal Herriko Laborantza Ganbara n'ont pu résister aux éléments de droit. De même, la remise en cause de la déductibilité des dons sera rejetée pour la troisième fois, si les juges suivent, comme c'est le cas habituellement, les conclusions du Rapporteur Public exprimées à la Cour d'Appel de Bordeaux le 17 mars 2009, dans le cadre d'une procédure engagée par Euskal Herriko Laborantza Ganbara au Tribunal Administratif à l'encontre de l'administration fiscale. Euskal Herriko Laborantza Ganbara avait déjà gagné en référé et en première instance. Enfin, la tentative du Préfet de Région de faire retirer la délibération du Conseil Régional, ayant pour objet d'apporter une aide à des actions mises en place par EHLG, a été vaine au regard de arguments juridiques avancés par le Président de la Région.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara est heureuse pour tous les paysans qui lui font confiance ; heureuse également pour toutes les person-

nes, élus ou simples citoyens, qui ont apporté leur soutien si utile et réconfortant. La décision de justice, ce 26 mars 2009, est une victoire de la démocratie.

La seule finalité de Euskal Herriko Laborantza Ganbara, aujourd'hui comme hier, est de consacrer l'ensemble de l'énergie et du temps à développer l'agriculture paysanne et durable qui est un projet agricole efficace, attractif et innovant. Il s'agit de donner espoir et perspectives aux paysans et d'accompagner les jeunes qui s'installent et devront s'installer dans de bonnes conditions humaines et économiques. L'administration a tenté de nous détourner de cet objectif, mais EHLG poursuivra son travail qui est au cœur des défis sociaux, économiques et environnementaux planétaires.

Plus que jamais la nécessité d'un Etablissement Public spécifique à l'agriculture du Pays Basque est posée comme une exigence à laquelle les pouvoirs publics doivent répondre sans chercher à chicaner, dénaturer ou dévier la question posée.

EHLG réaffirme sa volonté de travailler avec tout le monde et rappelle qu'il y a toujours en son sein 10 places réservées à la FDSEA.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara
le 26 mars 2009

PS : L'intégralité du délibéré est disponible en ligne sur le blog <http://www.ehlgdoitviere.org/> ainsi que les images de la journée devant le Tribunal de Grande Instance de Bayonne.

Exit La Poste...

Encore un service public qui nous lâche. La Poste, pourtant largement bénéficiaire, réduit ses effectifs et ne remplace plus ses départs à la retraite. Elle propose actuellement aux petites communes une convention de 9 ans renouvelable dont l'objectif est le remplacement du classique bureau de poste par une APC : agence postale communale. Le principe est simple : en échange d'une indemnisation de 962 euros par mois, la commune prend tout en charge, le local, l'employé et le service. Bâtiment communal qu'il faudra chauffer, éclairer, assurer ; employé recruté et salarié par la commune (mais pas forcément titularisé !) pour un contrat de 60h et 522 euros par mois, avec en tout et pour tout 2 jours de formation ; service réduit pour les opérations bancaires (CCP, livrets) et postales : pas de mandats ni de paiements de factures par mandats optiques, services colis limités et impossibles pour l'étranger, pas de poste restante ni d'affranchissement de recommandés...

Les élus des petites communes se trouvent confrontés à une prise de décision difficile, sous la pression, soit la fermeture à (très) brève échéance du bureau de poste ; ainsi qu'à un problème de surcoût prévisible et avéré dans les communes ayant déjà leur APC, à des interrogations sur l'avenir ; que se passera-t-il à la fin de la convention ? A la privatisation de la Poste, programmée pour 2011 ? Et enfin, est-ce la mission d'une collectivité publique de prendre en charge une agence bancaire ?

En Soule, il y a eu le départ d'EDF de Mauléon et les petites communes de Haute Soule en ont subi les conséquences après la coupure de courant due à la tempête. Puis, au petit hôpital, la transformation de lits médicalisés long séjour en lits maison de retraite (les lits sont les mêmes, mais la prise en charge financière passe aux familles). La mobilisation des parents pour empêcher des fermetures de classes. Et maintenant, les APC. La plupart des administrations (CAF, ANPE...) tiennent des permanences, en légère mais significative baisse, voire suspendues ou supprimées (conciliateur de justice, Urssaf) ; s'y substituent des numéros de téléphone en 08, des serveurs vocaux, des sites internet. Qu'advient-il du bureau de la CPAM avec la loi Hôpital et ses ARS ou agences régionales de santé ?

Voilà le lot des zones rurales, mais les démarches par internet ou les déplacements supplémentaires en voiture sont-ils souhaitables, à la portée de tous et pourront-ils se substituer au service public de proximité ?

À signaler, la récente formation d'un collectif d'usagers pour la défense des services publics en Soule (zerbitxtu@yahoo.fr), mais aussi d'autres mobilisations d'usagers en Béarn et ailleurs. Il est temps que la défense des services publics ne soit plus seulement le combat de fonctionnaires qu'on pourrait essayer de faire passer pour une poignée de nantis accrochés à leurs privilèges !

France Bonillo

« L'évolution durable »

«L'évolution durable»

C'est par ce concept que M. Dany DIETMAN, professeur de biologie, vice président de la communauté de communes de la Porte d'Alsace dans le département du Haut Rhin, nous a présenté, fin avril, les dispositions innovantes prises depuis une décennie sur ce territoire afin de diminuer la production d'ordures ménagères. Les résultats y sont spectaculaires. En 1999, un habitant produisait 400 kg de déchets par an alors qu'aujourd'hui il n'en génère plus que 85 kg.

Pourquoi «évolution durable» et non pas «développement durable» ?

Il s'agit à présent de réfléchir, d'évaluer, et non pas d'aller vers le toujours plus, le développement.

En continuant au même rythme il nous faudrait, d'ici la fin du siècle, 7 planètes de matières premières, or nous n'en avons qu'une et elle est déjà bien malade.

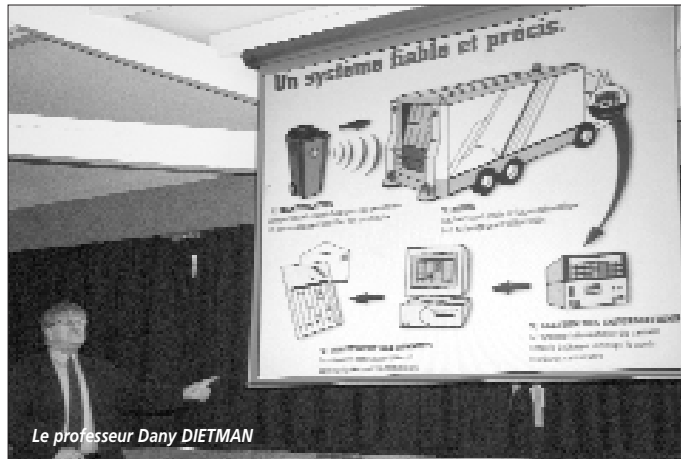
L'Europe

Actuellement la France fait figure de cancre. Nous ne valorisons que 21 % du contenu de la poubelle et 79 % des produits sont donc balancés dans l'air, l'eau ou le sol.

Très prochainement, au vu des résultats des pays voisins, les commissaires européens vont élever ce seuil qui devrait probablement passer à 50 %. (Les pénalités pour les mauvais élèves sont très lourdes).

La France

Suite au Grenelle de l'environnement, une nouvelle loi va être votée au début de l'été 2009 stipulant que les collectivités ont 5 ans pour instaurer une facturation incitative (ex: facturer au kg de déchets ultimes (poubelle noire) pour l'habitat individuel et 10 ans pour l'habitat collectif et qu'elles doivent diminuer de 7 % la masse de produits résiduels ultimes en 5 ans et de 15 % la masse de produits à incinérer ou à mettre en décharge.



Le professeur Dany DIETMAN

De plus les collectivités ne seront plus pénalisées si elles ne fournissent plus le tonnage annuel stipulé dans les contrats avec les industriels de l'incinérateur, des décharges et des unités mécano-biologiques. En effet, il arrivait que des collectivités qui avaient bien trié devaient payer des pénalités, à l'exploitant pour ne pas avoir apporté le tonnage contractuel.

Les collectivités

La démonstration de M. Dany DIETMAN.

« La valeur ajoutée du geste de tri » permet :

- Au citoyen de faire des économies : le coût moyen en France est de 89 euros/h/an. Dans la communauté de communes de la Porte d'Alsace qui valorise 76 %, il est de 56 euros, grâce au choix du système fiable et précis de la « pesée embarquée ».

- Au produit d'avoir une 2^{ème} vie en économisant des matières premières.

Tout d'abord il faut COMMUNIQUER par des questionnaires, tracts, bulletin municipal, presse, radio tous les médias possibles, former et embaucher des ambassadeurs de tri. Dans les habitats collectifs où vivent des communautés diverses, les ambassadeurs de tri doivent faire partie des communautés et donc maîtriser la langue. Contacter les nouveaux venus sur la Commune.

- La REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères) administrée par la collectivité publique compétente. Le système fiable et précis de la « pesée embarquée », chaque poubelle est équipée d'une puce qui permet d'identifier le propriétaire. Pour les habitats collectifs les poubelles sont stockées dans un enclos sécurisé.

Le citoyen

Du fait que « plus tu tries, mieux tu tries, moins tu paies », nous devons exiger de notre supermarché l'installation d'une plate-forme de déballage à la sortie des caisses. Il est anormal que le consommateur paye l'emballage à l'achat et dans sa poubelle.

Ensuite mettre en place

La clef de voûte du succès de tout le tri :

RETIRER LES FERMENTESCIBLES.

La collectivité doit impérativement ramasser les Bio-déchets à part pour éviter que tout le reste du gisement ne soit souillé (distribution de composteurs individuels et aménagement de coins de compostage en bas des immeubles, un maître composteur venant composter 3 fois par semaine).

- Le ramassage en porte-à-porte, pour les personnes à mobilité réduite avec distribution d'un calendrier avec des codes couleurs : tel déchet sera ramassé tel jour.

- Des déchetteries (apports volontaires) avec une collaboration avec des associations type Emmaüs.

Actuellement la majorité des matériaux que nous jetons ne sont pas des déchets mais des produits réutilisables. Ainsi en 2008 la collectivité encaissait 900 euros/t pour l'aluminium, 235 euros/t pour le plastique creux, 130 euros/t pour le papier / carton, 300 euros/t pour la ferraille. Ce qui se traduit par une diminution des dépenses communales. Si chacun participait à ce niveau, on peut estimer que cela créerait 350 000 emplois.

S'investir dans cette démarche c'est respecter les générations futures en économisant les ressources.

Gisèle mougnos



Pour une autre construction européenne

Face à la crise, changeons l'Union européenne



Petit historique

Lorsque fin 2004, Attac s'est engagé dans l'étude du TCE (Traité constitutionnel européen), nous avons très soigneusement lu et réfléchi sur le texte que l'on nous proposait pour le référendum. Nous savions que l'idée de nos dirigeants était de faire passer ce texte sans inciter les citoyens à le lire et même en les décourageant de le faire, tellement –disaient-ils– ce texte était compliqué. Ainsi nos élites politiques s'autoproclamaient les seules capables de le comprendre, de l'analyser et donc les seules légitimes pour décider ce que les citoyens devaient voter. C'était sans compter avec l'appétit revenu pour le politique, des citoyens qui renvoyèrent à la case précédente ce traité. La leçon ne fut perdue pour personne et à la première occasion, le nouveau traité, ce serait celui de Lisbonne, serait proposé, non plus cette fois aux citoyens, mais aux parlementaires, à cette classe politique qui avait trouvé en 2005 que les citoyens pouvaient être bien encombrants en démocratie. Le traité de Lisbonne a donc été ratifié en France l'an dernier et seuls les Irlandais, consultés par référendum, l'ont refusé mais s'apprêtent à recommencer à la fin de cette année.

Il est clair que quand le peuple a tort, on le fait voter jusqu'à ce qu'il ait raison...

Le travail d'analyse qu'Attac a réalisé lors de cette campagne contre le TCE nous a donné quelques idées; en effet l'ensemble des militants avait fait l'effort de s'approprier cette analyse afin d'en discuter partout sur le territoire et, dans le même temps, le Conseil scientifique

mettait en chantier le "Manifeste d'Attac" destiné à prolonger la résistance avec l'élaboration d'alternatives. Parallèlement des Attac naissaient dans de nombreux pays européens et ces Attac d'Europe, dont Attac France est une composante, ont souhaité prolonger cette réflexion sur des alternatives à l'échelle européenne afin de poursuivre un débat qui n'est pas fini et de permettre de reconsidérer totalement la construction de l'Union européenne aujourd'hui totalement focalisée sur l'économique : « le marché libre, la concurrence libre et non faussée » et oublieuse des réalités sociales et environnementales difficiles des pays entrés dans l'Union, et que la crise financière, économique et sociale contribue à aggraver considérablement.

Une alternative : "Changeons l'Union européenne"

Peut-on suggérer une alternative essentielle pour une autre construction européenne? Le débat était ouvert et il fallait envisager une construction qui soit fondée sur des principes fondamentaux, respectueux de la Convention européenne des droits de l'homme, de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale, une construction qui soit fondée sur des exigences de démocratie politique et de justice sociale, sur la recherche de la paix et d'un développement écologiquement soutenable. Les propositions que les différents Attac d'Europe ont élaborées ensemble, seront portées par les Comités locaux dans tous les pays lors des élections européennes de juin prochain. Elles sont ambitieuses et concernent tout à la fois les institutions, dont on sait qu'elles constituent aujourd'hui un déni de démocratie; les pouvoirs financiers européens qui profitent actuellement aux actionnaires et aux spéculateurs; la justice sociale dramatiquement absente en cette période de crise; la prise en compte des défis envi-

ronnementaux essentielle en ces temps de réchauffement climatique et d'épuisement des ressources en particulier énergétiques; la nécessaire solidarité avec les pays du Sud et leurs ressortissants aujourd'hui traités en criminels lorsqu'ils cherchent à quitter leur misère attirés par nos richesses européennes.

Des propositions

- L'élaboration d'un nouveau texte concernant les institutions et leurs rôles, rédigé par une assemblée élue démocratiquement, et dont les différents articles seront discutés par les Parlements nationaux après un débat approfondi dans chaque pays. Les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires y seront séparés afin que les pratiques puissent être des pratiques politiques.

- La création d'un pôle financier public couvrant l'ensemble du secteur bancaire et soumis à un contrôle démocratique; une banque centrale soumise à un contrôle parlementaire. La circulation des capitaux serait contrôlée et leurs transactions financières taxées. Les paradis fiscaux seraient supprimés en intervenant directement sur les entreprises et les banques qui n'auraient plus la possibilité légale d'y installer des filiales.

- Des politiques de convergence sociale permettant progressivement d'assurer un revenu garanti permettant d'assurer les besoins essentiels définis dans les différentes Conventions, une harmonisation fiscale et sociale, en particulier des conditions de travail, un renforcement des services publics adaptés aux effets de la crise et aux évolutions démographiques.

- Des engagements fermes et contraignants pour limiter les effets de la crise écologique par des politiques de diversification des énergies afin de réduire la production de CO2 et des déchets nucléaires; par des politiques de transport en articulant les réseaux ferroviaires au niveau local, national et européen permet-

tant de réduire le transport routier et aérien; une refonte de la politique agricole commune qui doit permettre de maîtriser les volumes de production, favoriser l'agriculture paysanne, les circuits courts, les filières de qualité tout en assurant un revenu décent aux agriculteurs et interdire totalement toute production et circulation des Organismes Génétiquement Modifiés sur les différents territoires.

- La volonté de développer la nécessaire solidarité internationale, condition minimale pour assurer la paix mondiale et limiter les mouvements migratoires: Les échanges commerciaux doivent être encadrés, car la logique néolibérale du libre échange n'a profité qu'aux pays riches; Il faut donc reconnaître la souveraineté des Etats, et en particulier la souveraineté agricole et donc alimentaire et favoriser le développement du commerce équitable. L'annulation de la dette des pays du Sud est un préalable ainsi que l'aide aux pays pauvres.

- La politique migratoire doit être respectueuse des droits de l'homme et conforme aux conventions internationales; la conception de l'Europe forteresse doit être totalement corrigée par l'abrogation des mesures prises précédemment et par la recherche de solutions humaines pour les migrants et de développement pour les pays que ces migrants quittent.

Attac Pays Basque

Pour approfondir ces thèmes :

- **Lundi 25 mai à 19 heures** à l'Atalante, Bayonne : Les élections européennes, à quoi ça sert ?

- **Vendredi 5 juin de 18 heures à 20 heures** (permanence d'Attac), salle Cyrano 2, Maison pour Tous, Anglet : Les analyses d'Attac sur l'Union européenne.

Association SORSOUBE - NORTHON

Située au nord de Bayonne, blotie entre océan, Adour et Marais d'Orx, notre association, créée en mars 2009, représente deux quartiers historiques, Sorsoube et Northon, de Saint Martin au centre du Seignanx.

ORGANISÉE autour de riverains le but principal est de préserver un quartier mixte entre monde rural et modernité où chacun pourra se retrouver, le retraité, l'enfant, le promeneur, le chasseur, l'artisan, locataires et propriétaires.

Le but de ce collectif est de s'informer plus précisément sur les grands travaux du Seignanx, de participer avec objectivité aux débats locaux, ainsi qu'à la vie associative.

Une adhésion par foyer a été mise en place afin de faciliter l'accès à notre association. Nous sommes aujourd'hui plus de 65 adhérents, ce qui représente plus de 200 personnes.

La récente actualité du dossier LGV nous conduit à élargir notre champ d'action géographiquement sur les quartiers d'Yrieux, de Lesbouyries, des Barthes, des communes d'Ondres et de Tarnos.

Pour cela nous avons organisé le 5 mai à 20h salle Camiade, à St Martin de Seignanx, une réunion avec le CADE (collectif d'associations de défense de l'environnement). Par cette action, nous espérons avoir sensibilisé les Saint-Martinois, mais aussi nos voisins de Ondres, Tarnos, St André et tout le Seignanx.

Suite à ce débat et les divers entretiens avec les élus locaux, l'association se positionne comme le premier maillon du sud des Landes du CADE, avec un souhait tout particulier pour l'aménagement phonique et environnemental des voies riveraines des communes de Tarnos, Ondres et Labenne.



En dehors de ce dossier à vocation nationale, les divers projets d'aménagement du territoire (PLU), nouveaux projets de zones et parcs d'activités, réseaux de pistes cyclables, de randonnées, font partie des débats et interventions auxquels nous souhaitons participer.

Notre association a pour objectif de resserrer les liens entre habitants *historiques* et nouveaux venus à l'occasion de rencontres festives et de moments de convivialité.

Nous espérons être le plus nombreux possible et le plus rapidement possible afin de pouvoir peser de tout notre poids sur les importants dossiers à venir.

Vous pouvez nous contacter :

Jacques GIRAULT
Florence BILHERE

SORSOUBE - NORTHON
846, route de Northon
40390 ST MARTIN DE SEIGNANX

Tél : 06.12.02.94.71
sorsoube-northon@hotmail.fr

Droit de réponse

Zinka bat !

Il y a quelques mois déjà, paraissait dans ces pages un article qui présentait l'association Etxalde et sa démarche d'acquisition de bien immobiliers dans le cadre de sa lutte contre la spéculation et pour l'accession des plus jeunes à la propriété.

De tels objectifs sont généralement partagés par tous, et donc également par le collectif *Zinka Bizirik* de Mauléon qui ouvre ses portes au public pour diverses manifestations : soirées, concerts, films, débats, jeux, livres etc.

Zinka Bizirik souhaite la bienvenue à toute personne curieuse d'en savoir plus sur l'attitude d'Etxalde, nouveau propriétaire du local de l'association, vis à vis de notre collectif. Attitude qui nous semble en contradiction avec des objectifs pourtant partagés.

Zinka Bizirik

18, rue Victor Hugo 64130 Mauléon
Tél : 05 59 28 08 84

Permanences du Planning Familial sur Bayonne

- Au BIJ - 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 14 h 30 à 16 h 30.
- Sur rendez vous en téléphonant au 06 22 62 02 76.

LA VAGUE

UN FILM DE DENNIS GANSEL

Le programme de *l'Atalante* est toujours aussi riche et le choix du film est difficile.

« *La journée de la jupe* », écrit et réalisé par Jean-Paul Lilienfeld, décrit, dans un scénario légèrement mélodramatisé, la difficulté d'un prof de français à exercer dans une classe peu scolaire. Mais l'axe de ce téléfilm, animé, émouvant, est surtout la difficulté, pour ce milieu de jeunes, d'intégrer une démarche de respect vis-à-vis de l'autre et notamment le respect du garçon vis-à-vis de la fille.

On aurait pu penser que « *Welcomme* » était un film sur les conditions difficiles de vie des réfugiés de Sangatte, mais en fait, ce climat dramatique sert surtout de toile de fond à une nouvelle version du thème intemporel de « *Roméo et Juliette* ». Philippe Lioret excelle dans le registre des sentiments familiaux et les performances de Vincent Lindon et d'Audrey Dana, y sont particulièrement abouties.

L'Atalante nous surprend toujours avec les pépites qu'il nous apporte. Il y a quelques temps, il nous a fait le plaisir de diffuser « *Los bastardos* » de Amat Escalante, dont la sortie a été boudée tant le sujet est brut et dur. Escalante, explorateur passionné de l'âme humaine, y montre avec précision la transformation de travailleurs clandestins mexicains aux USA qui, à force d'être traités comme des bêtes, perdent leur humanité.

En fin, nous choisirons de vous parler de « *La vague* », le film de Dennis Gansel, qui sera diffusé au moment où vous aurez ce journal entre les mains. Le scénario vient

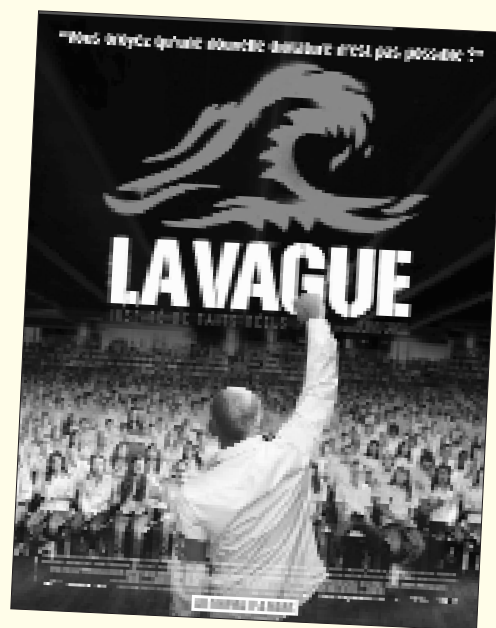
du livre, de même titre, de Todd Strasser inspiré, lui-même, d'une expérience menée avec des élèves de Palo Alto (Californie) en 1967. A fin pédagogique, un professeur met en œuvre des codes relationnels pour montrer comment un groupe d'individus en arrive à perdre tout esprit critique et se dissoudre dans une démarche communautaire. Au bout d'une semaine, le professeur est effrayé par l'évolution de son expérience. Le parallèle avec la montée du nazisme, dès 1920, est évident (vous trouverez davantage d'infos sur http://fr.wikipedia.org/wiki/La_Troisième_Vague.)

Cette expérience est dans la lignée de celles de Philip Zimbardo (Stanford 1971) et Stanley Milgram (Yale 1960). Dans « *L'effet Lucifer* », Zimbardo explique que *le mal* n'est pas absolu mais circonstanciel, et que n'importe qui, dans les circonstances adéquates, se comportera comme un sadique (on pense à Abou Graïb... et d'autres). Son travail a inspiré le film : « *Das Experiment* », (L'Expérience en français) un film de Oliver Hirschbiegel tourné en 2001.

Stanley Milgram, lui, mène des expériences permettant d'estimer à quel point un individu peut se plier aux ordres d'une autorité, même quand cela entre en contradiction avec son système de valeurs morales et éthiques. Ses recherches sont illustrées dans le film « *I comme Icare* » d'Henri Verneuil (1979).

Alors, réservez vos fauteuils pour « *La vague* » !

• Vous pouvez faire remonter vos remarques-émotions à ctly@big-foot.com



arc • en • ciel
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar@bigfoot.com



Abonnement à **ORTZADAR**
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom

Adresse

CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0711 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page : José A. AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne

CULTURE

PAR CLAUDE LOYCE